



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Impôts directs

Question écrite n° 10357

Texte de la question

M. Jean-Louis Masson souhaiterait que M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, lui indique, pour l'année 1993, quelle est la moyenne des taux départementaux correspondant à chaque taxe de base de la fiscalité locale ainsi que, pour chaque taxe, les trois départements où le taux est le plus élevé et les trois départements où le taux est le plus faible.

Texte de la réponse

Les tableaux suivants présentent les moyennes des taux d'imposition des quatre taxes directes locales des départements en 1993, ainsi que, pour chaque taxe, les trois départements où le taux est le plus élevé et les trois départements où il est le plus faible.

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10357

Rubrique : Impôts locaux

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 1994, page 330

Réponse publiée le : 4 avril 1994, page 1709